

Sophie Monney  
Route de la Perrausa 3  
1727 Corpataux-Magnedens

Reçu au SECA le	
- 8 AOUT 2024	
Original	Copie(s)
Sy	

Service des constructions  
et de l'aménagement (SeCA)  
Rue des Chanoines 17  
1701 Fribourg

Corpataux, le 7 août 2024

### Consultation du Plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM)

Madame, Monsieur,

J'ai été très surprise de découvrir le nouveau Plan sectoriel ce mois de juin dernier. C'est en même temps que tout le monde que notre famille a appris la nouvelle alors que nous faisons partie des personnes les plus concernées par cette démarche. En effet, mes parents sont les propriétaires de la ferme qui se situe au milieu du « secteur à exploiter prioritaire », au sud de Corpataux.

Avant de vous transmettre les raisons pour lesquelles je suis très opposée à l'idée de faire de ce secteur un énorme chantier, j'aimerais vous parler des démarches du comité de pilotage. La sélection des critères doit représenter au mieux la situation, or je trouve que les résultats sont biaisés. Un poids trop dérisoire est donné en faveur du bien-être des habitants du village. Je suis consciente des besoins qu'a le canton en matière de gravier, mais j'estime que la population de Corpataux a déjà fait les frais de ce désagrément durant de nombreuses années déjà, car une gravière est déjà active et le sera encore jusqu'en 2040 !

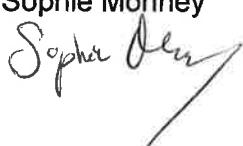
Le bâtiment agricole présent dans la zone prioritaire a été construit très récemment (2019-2020). Il est placé idéalement en raison des nombreuses terres agricoles qui l'entourent. Cela est nécessaire pour que le bétail puisse sortir non loin de la ferme afin de pâturer. La ferme est encore comme neuve ! En effet, mon père et mon frère sont des personnes très soigneuses. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs ayant un projet de construction viennent la visiter car ses installations sont réfléchies, modernes et pertinentes.

Mon grand frère va reprendre l'exploitation agricole de la famille, d'où l'intérêt d'avoir construit une telle ferme. Je peux vous assurer que c'est une personne sérieuse et extrêmement passionnée par son métier, c'est pourquoi il est pour moi impensable et inhumain de lui retirer ses futures terres. Il ne s'agit là non pas d'un simple souci de « bien-être », mais d'un désagrément de plus grande taille ! De plus, il s'agit d'un terrain d'une très bonne qualité agricole. Mon frère en a réellement besoin !

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire et espère que vous allez prendre en considération mon avis que je partage avec beaucoup d'habitants de ce beau village.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations,

Sophie Monney



Copie à la commune de Gibloux